

FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2000-194 DU 11 AVRIL 2000

Portant nomination du Directeur
du patrimoine culturel.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 2000-55 du 12 février 2000 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Culture et de la Communication, Porte-Parole du Gouvernement ;
- Sur** proposition du Ministre de la Culture et de la Communication, Porte-Parole du Gouvernement ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 mars 2000 ;

DECRETE :

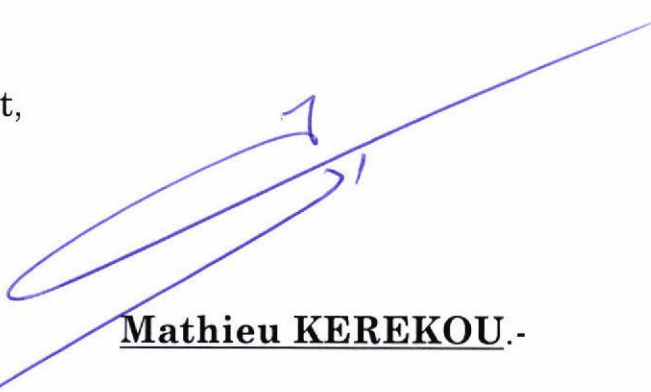
Article 1^{er}.- Monsieur Jules BOCCO est nommé Directeur du patrimoine culturel au Ministère de la Culture et de la Communication, Porte-Parole du Gouvernement.

.../...

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 11 Avril 2000

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du
Développement et de la Promotion de l'Emploi,



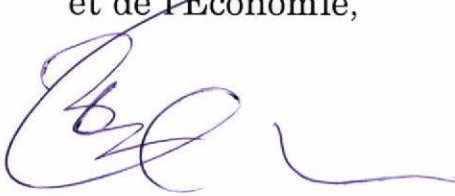
Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre de la Culture et de
la Communication, Porte-Parole
du Gouvernement,



Gaston ZOSSOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Abdoulaye BIO-TCHANE.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 HAAC 2 CES 2 MECCAG-
PDPE 4 MFE 4 MCC-PPG 4 AUTRES MINISTERS 16 SGG 4
DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDD 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-
DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-FASJEP-ENA 3
INTERESSE 1 JO 1.-